

Une nouvelle stratégie pour la RHSC

RHSC STRATEGY | 25/35

TÉLÉCHARGER LA STRATÉGIE

PLUS D'INFOS: rhsupplies.org/strategy-redesign

La RHSC a mené une refonte ambitieuse de sa stratégie opérationnelle pour la décennie 2025 – 2035. Ce processus s'est appuyé sur une analyse contextuelle indépendante de l'écosystème de la santé reproductive ainsi que sur la contribution notable de plus de 440 membres de la Coalition qui ont fait part de leurs idées et de leurs points de vue en vue de l'élaboration de la stratégie 25/35 de la RHSC.

Cette stratégie est donc :

- ➔ basée sur ce qui fonctionne (les leviers de changement et les principes opérationnels de la RHSC)
- ➔ à l'écoute des besoins, défis et opportunités actuels, parmi lesquels le renforcement de l'équité ainsi que l'accent mis sur l'interconnectivité collaborative et le leadership transformationnel pour impliquer tous les membres
- ➔ fondée sur un suivi continu des résultats qui soulignent les changements auxquels la RHSC prévoit de contribuer en dix ans
- ➔ claire quant à la façon dont la RHSC atteindra ses objectifs, traitera les problèmes émergents et assurera un travail collectif dynamique et efficace pour concrétiser les priorités présentées ici
- ➔ pilotée par les membres aux niveaux mondial, régional, national et infranational

NOTRE VISION

Chaque personne bénéficie d'un accès équitable à un large choix de produits sûrs, efficaces et abordables qui préserveront sa santé sexuelle et reproductive tout au long de sa vie.

NOTRE MISSION

La RHSC améliore l'accès équitable à une gamme complète de produits sûrs, efficaces et abordables répondant aux besoins et aux désirs en matière de santé sexuelle et reproductive de personnes vivant dans des environnements aux ressources limitées. Elle s'appuie pour cela sur la combinaison d'expertise et d'ingéniosité qui fait sa force ainsi que sur l'action collective de ses membres et partenaires.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES, VOIES À SUIVRE ET RÉSULTATS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La stratégie 25/35 repose sur quatre objectifs stratégiques. Chacun sert de repère dans le but d'atteindre une vision commune, en définissant une sphère dans laquelle les membres appliquent collectivement leurs connaissances, leur expertise et leur énergie pour parvenir aux contributions attendues de la RHSC dans les dix années à venir. Ces objectifs sont les suivants :

- ➔ **Disponibilité** : Une gamme complète de produits de santé reproductive est disponible largement et rapidement sur les marchés, des fabricants à la mise à disposition au point d'accès.
- ➔ **Accessibilité** : Chaque personne bénéficie d'un accès accru et sans obstacles financiers à ses produits de santé reproductive préférés.
- ➔ **Qualité** : Chaque personne obtient des produits de santé reproductive sûrs et efficaces répondant à des normes strictes.
- ➔ **Choix** : Chaque personne a le choix parmi de nombreux produits de santé reproductive en fonction de ses préférences.

VOIES À SUIVRE

Les contributions spécifiques de la RHSC sont proposées en divisant chaque objectif stratégique en voies à suivre. Les voies à suivre correspondent à des domaines de travail intégrés dans la capacité de gestion de la RHSC. Elles identifient les actions grâce auxquelles la RHSC, en tant que coalition, pourra jouer un rôle clair et significatif.

Pour atteindre ces objectifs, la RHSC applique ses leviers de changement. Il s'agit des attributs qu'elle met en œuvre depuis des années pour réussir : sa neutralité, son groupe d'experts, son pouvoir de rassemblement, sa capacité à nouer des partenariats entre les secteurs, la flexibilité que lui confère sa vaste base de ressources et le respect qu'inspire son nom.

RÉSULTATS

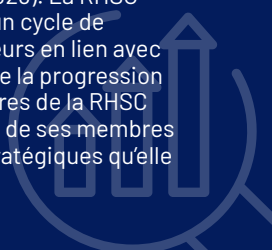
Les résultats désignent un état futur de l'écosystème de la santé reproductive que la RHSC et ses membres entendent atteindre, ensemble. Ils soulignent les contributions de la RHSC aux principaux domaines de changement auxquels la Coalition et ses membres devront travailler dans la décennie à venir. Ces domaines de changement sont les suivants: transformation des marchés grâce à l'amélioration de la visibilité et de l'utilisation des données ; mobilisation de fonds nationaux et internationaux pour les produits de santé reproductive ; soutien aux capacités de fabrication dans les environnements aux ressources limitées ; travail afin de réduire les prix de produits de santé reproductive; augmentation de l'offre et de la demande de produits sûrs et efficaces ; renforcement de la gestion nationale et régionale des chaînes d'approvisionnement et promotion de l'égalité de genre

LEADERSHIP

La revitalisation de l'approche du leadership de la RHSC est un élément complémentaire de l'élaboration de la stratégie 25/35. Après avoir alterné entre la « direction par l'arrière » et la « direction en première ligne » au fil de ses 20 premières années, cette refonte de la stratégie a entraîné l'adoption du leadership transformationnel afin de mieux définir la voie à suivre. Cette démarche novatrice favorisera la participation des membres dans l'ensemble de la Coalition et permettra d'éclaircir plusieurs approches déjà intégrées dans le fonctionnement de la RHSC.

MESURE DE LA PROGRESSION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

L'approche de mesure de la progression de la mise en œuvre de la stratégie s'appuie sur la rencontre de deux cadres conceptuels : l'un fixe un cap (la stratégie 25/35), l'autre est opérationnel (le programme d'action 2025-2028). La RHSC entame sa prochaine stratégie décennale dans le cadre d'un programme d'action initial coïncidant avec un cycle de financement de quatre ans. Ce programme, dont le lancement est prévu en 2025, est composé d'indicateurs en lien avec les résultats de la stratégie, permettant à la Coalition de générer les données nécessaires à l'évaluation de la progression par rapport aux objectifs stratégiques et à leurs voies à suivre. Les résultats traduisent ce que les membres de la RHSC souhaitent produire ensemble pendant dix ans. Pour obtenir ces résultats, la Coalition travaille aux côtés de ses membres en appliquant ses leviers de changement afin d'assumer les transformations dans les quatre objectifs stratégiques qu'elle perçoit comme indispensables à la sécurité des produits de santé reproductive.



Chaque personne bénéficie d'un accès équitable à un large choix de produits sûrs, efficaces et abordables qui préserveront sa santé sexuelle et reproductive tout au long de sa vie.

VISION

CARTE DE LA STRATÉGIE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

DISPONIBILITÉ

Les produits de santé reproductive sont disponibles largement et rapidement sur le marché, des fabricants à la mise à disposition au point d'accès.



ACCESSIBILITÉ

Chaque personne bénéficie d'un accès accru et sans obstacles financiers à ses produits de santé reproductive préférés.



QUALITÉ

obtient des produits de santé reproductive sûrs et efficaces répondant à des normes strictes.



CHOIX

Chaque personne a le choix parmi de nombreux produits de santé reproductive en fonction de ses références.



VOIES À SUIVRE

1.1 Rendre les chaînes d'approvisionnement résilientes afin de préserver la santé reproductive pour tous

1.2 Faciliter un accès plus fiable à l'ensemble des produits de santé reproductive existants

2.1 Éliminer les obstacles financiers qui nuisent à la disponibilité, au choix et à une utilisation efficace

2.2 Promouvoir une action coordonnée pour le financement de l'achat des produits de santé reproductive

3.1 Améliorer l'environnement réglementaire pour des produits de santé reproductive sûrs et efficaces

3.2 Augmenter la reconnaissance de produits de santé reproductive sûrs et efficaces

4.1 Faciliter la coordination de l'innovation, des achats, de l'introduction et de l'opérationnalisation des produits de santé reproductive pas encore disponibles sur les marchés

RÉSULTATS

1.1.1 Les acteurs mondiaux et nationaux utilisent des données instantanées et de qualité sur la santé reproductive afin de prendre des décisions relatives aux finances et à la chaîne d'approvisionnement

1.1.2 Les acteurs du marché de la santé reproductive prennent des mesures respectueuses de l'environnement pour la chaîne d'approvisionnement

1.1.3 Les jeunes responsables de la chaîne d'approvisionnement bénéficient d'un accès accru à des opportunités de formation afin de perfectionner leur profil et leurs compétences

1.2.1 Les fabricants de produits de santé reproductive arrivent sur des marchés pour réduire la vulnérabilité des pays face aux crises

1.2.2 Davantage de gouvernements financent et achètent des produits de santé reproductive en quantité conforme à la demande

1.2.3 Les donateurs et les gouvernements utilisent des stratégies de financement diversifiées pour augmenter la disponibilité des produits de santé reproductive dans les points d'accès

2.1.1 Les gouvernements accèdent à des conditions d'achat de produits de santé reproductive plus favorables grâce à la planification conjointe de l'offre et/ou à des achats groupés

2.1.2 Les gouvernements et les acteurs du marché identifient des niveaux de prix appropriés pour les produits de santé reproductive à l'aide de données sur les dépenses directes et le consentement à payer

2.1.3 Les gouvernements adoptent des politiques visant à réduire les facteurs de coût en amont pour les produits de santé reproductive

2.2.1 Les organismes donateurs et de financement institutionnel élaborent des mécanismes de financement mondiaux afin de soutenir des marchés durables

2.2.2 Les gouvernements intègrent les coûts des produits de santé reproductive dans les politiques de couverture maladie universelle

2.2.3 Les entreprises du secteur privé financent des activités en lien avec la santé reproductive en échange de crédits ESG

3.1.1 Des mécanismes réglementaires permettent de réduire les dépenses et les délais pour effectuer les enregistrements

3.2.1 Il existe un consensus communautaire sur la définition technique de la qualité des divers produits de santé reproductive

3.2.2 Les consommateurs reconnaissent et exigent des produits de santé reproductive sûrs et efficaces

4.1.1 Les acteurs du marché coordonnent les investissements dans l'ensemble du réseau de recherche et développement des produits de santé reproductive

4.1.2 Les acteurs du marché coordonnent l'achat et l'introduction avec efficacité de nouveaux produits de santé reproductive sur les marchés locaux

4.1.3 Les gouvernements, aux côtés des partenaires de mise en œuvre, coordonnent l'introduction de nouveaux produits de santé reproductive et l'accélération de leur déploiement

